

vie des saints, et peut-être même de mourir de la mort des martyrs !

“ Il n'en a pas été ainsi, hélas ! Mais non plus, jamais depuis, à travers les nombreuses fautes et erreurs que j'ai commises, et dont j'ai une sincère repentance et contrition, la lumière de la croix ne m'a été entièrement retirée. Parfois même elle a inondé de sa gloire toute mon âme ! J'en rends grâces à Dieu, et mourrai l'âme attachée à la croix, notre rédemption, notre suprême béatitude ; et pour rendre témoignage de ma foi, je désire recevoir les saints sacrements de l'Eglise catholique, apostolique et romaine avant ma mort, et par là obtenir la rémission et l'absolution de tous mes péchés. Amen.

“ Je remercie ma mère avec vénération et tendresse de ses constants témoignages de bonté et d'amour. Dans ma jeunesse on disait de moi que j'étais bon fils ; il n'y avait, certes, aucun mérite à cela, car comment ne pas être bon fils avec une mère aussi exemplairement dévouée ! Si je meurs avant elle, sa bénédiction me suivra dans la tombe.

.....  
“ F. LISZT. ”

“ Je désire être inhumé simplement, sans pompe aucune, et, s'il est possible, de nuit.

“ Que la lumière éternelle luiso sur mon âme !

“ F. L. ”

On sait comment le célèbre artiste n'a pu recevoir les secours de la religion, grâce au triste entourage de son lit de mort. Par contre, on lui a fait des funérailles pompeuses, contraires à sa volonté.

(*Courrier de Bruxelles.*)

—o—

Opinion d'un protestant sur le prêtre canadien.

—

Les Canadiens-français, à quelque rang qu'ils appartiennent, estiment que Dieu ne peut faire à leur famille un honneur plus

grand que de choisir parmi ses membres un prêtre, une religieuse. Ceci est singulier à deux points de vue. La vie ordinaire du prêtre ou de la religieuse, au Canada, n'est pas très avantageuse au point de vue pécuniaire. Les sœurs, par exemple, sont tenues à une pauvreté absolue, et ne reçoivent aucunes douceurs matérielles de leurs parents ou connaissances. Le salaire du vicaire, dans la ville de Montréal, est de cent vingt piastres par an, plus un faible casuel ; ceux des petites villes et des campagnes ne reçoivent que de soixante à quatre-vingts dollars sans aucun casuel. Les paroisses pouvant se classer dans la troisième catégorie, dans un diocèse aussi riche que celui de Montréal, rapportent un revenu annuel d'environ huit cents piastres ; celles de la deuxième catégorie, de douze à quatorze cents, et dans les plus productives, le chiffre des revenus atteint à peine deux mille dollars. Il y a aussi les paroisses de quatrième et cinquième catégorie dont nous ne parlerons pas, il y a aussi des diocèses plus pauvres que celui de Montréal, qui ont leurs paroisses du cinquième ordre. Voilà pour quoi les missionnaires protestants ont trouvé qu'il était difficile de vivre avec ce peuple.

L'honneur, pour les prêtres, semble passer avant l'intérêt matériel, et ils sont évidemment déterminés à continuer l'administration spirituelle.

L'on peut dire sans crainte que les prêtres canadiens sont les moins retribués du continent. De plus je me permettrai de dire à certains Canadiens qu'ils ont tort de laisser vivre leurs prêtres aussi pauvrement, malgré l'affection qu'ils leur portent. Il est vrai que la pauvreté est une vertu particulière à l'état ecclésiastique, mais pour les Canadiens, elle est poussée trop loin.

J. JOHN TALBOT SMITH.

—o—